

## PROGRAMME FORMATION SSCT DU CSE



L'objectif général de cette formation est de développer un dialogue social constructif en Santé Sécurité et Conditions de Travail.

# Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- identifier les attributions SSCT du CSE
- mettre en œuvre les moyens du CSE
- construire un plan d'actions adapté à l'entreprise

## Public:

Membres du CSE, titulaires et suppléants Membres de la commission SSCT Possibilité d'associer direction/RH

## Pré requis :

Être membres CSE

## Durée:

5 jours, soit 35 heures

## Lieu:

Formation intra client

## Prix:

Selon devis

## **Évaluation**:

Quiz

Plan d'actions

Attestation de formation

# Méthodes et supports pédagogiques :

- Méthode active alternant l'apport théorique et les mises en situation liées au contexte de l'entreprise
- Rédaction d'un plan d'actions adapté au contexte de l'entreprise
- Support pédagogique
- Un suivi des participants afin de répondre à leurs questions 6 mois après la fin de la formation

#### Contenu et mises en situation :

# J1 - La démarche de prévention des risques professionnels

- Définition et enjeux de la prévention des risques professionnels
- Le cadre légal en SSCT et la responsabilité de l'employeur
- Les acteurs internes, externes et le
- Le réfèrent harcèlement sexuel et agissement sexiste
- Les attributions du CSE en SSCT
- Les réunions d'information et de consultation en SSCT

# J2 - Les moyens du CSE en SSCT

- La préparation des réunions SSCT
- Le DUERP, le PAPRIPACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) et le rapport annuel en SSCT
- Les visites trimestrielles du CSE
- Les droits d'alerte
- Les enquêtes suite à accident du travail et maladie professionnelle

## ⇒ Mise en situation :

- préparer les réunions en SSCT
- simuler la visite trimestrielle en SSCT du CSE avec rédaction du compte-rendu





## J3 - Le CSE et le DUERP

- Les nouvelles obligations en matière du DUERP en lien avec la loi Santé de 2021
- La notion d'évaluation des risques professionnels
- La structure et contenu du DUERP
- La participation du CSE à la mise à jour du DUERP
- Le rapport annuel en SSCT
- Le PAPRIPACT (Programme Annuel de Préventi<mark>on des Risq</mark>ues P<mark>rof</mark>essionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)
  - → Mise en situation: analyser le contenu du DUERP, rapport annuel et PAPRIPACT et identifier les risques professionnels de l'entreprise

# J4 - L'analyse des risques professionnels

- Les diverses méthodes d'analyse
- L'identification et le classement des risques
- Les moyens de prévention
- Les outils de l'INRS et de l'ANACT
- La définition
- Les méthodes d'analyse des RPS
- Les moyens de prévention
- Le rôle du CSE
- → Mise en situation: identifier les possibles RPS (ou autre risque) et les moyens d'actions du CSE

# J5 - Accident du travail et maladie professionnelle

- Définition
- Enjeux et coûts
- Le rôle du CSE
- Les indicateurs de l'entreprise
- Les enquêtes suite à accident du travail et maladie professionnelle du CSE
- La réunion ADC (Arbre des Causes)
- → Mise en situation : simuler enquête et la réunion ADC suite à un accident du travail de l'entreprise